

BARÈME D'ÉVALUATION

- Exactitude du titre /1 pt
- Respect des consignes, création et intégration de l'ornement /4 pts
- Création de la coiffure /4 pts
- Mise en espace : volume, implantation, mouvements /5 pts
- Mise en couleur : qualité de l'harmonie, subtilité des nuances dans le rendu du modelé. /6 pts

Groupement inter académique II		Session 2005	Code 5-0088	
Examen et spécialité CAP COIFFURE				
Intitulé de l'épreuve EP4 – Arts appliqués à la profession				
Type BARÈME	Facultatif : date et heure	Durée 2h max.	Coefficient 1	N° de page / total B 1/1